



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 104011

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le sort des traducteurs et interprètes afghans qui souhaitent obtenir un visa pour entrer en France. La France ne peut se désintéresser de la situation de ces personnes qui ont pris des risques considérables en apportant une aide précieuse dans la lutte contre les talibans. Exposés à des représailles face à la détérioration de la situation politique et sécuritaire de l'Afghanistan toujours menacé par les talibans, certains veulent quitter l'Afghanistan pour la France mais rencontrent des difficultés pour obtenir un visa. Un tel blocage n'est pas admissible. Il est de l'honneur de la France de tout mettre en œuvre pour faciliter leur venue en France. Il lui demande, en conséquence, de faciliter les démarches des traducteurs et interprètes afghans pour qu'ils puissent obtenir au plus vite un visa pour la France.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104011

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 mai 2017](#), page 3394

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)